



Versement de pension alimentaire

Par **vangogh**, le **07/11/2009** à **15:08**

Bonjour,
Suite à mon divorce, mon ex mari doit me verser une pension alimentaire fixée par la juge aux affaires familiale et doit me rembourser la somme de pour les dettes communes.
Il ne me verse plus la pension depuis le mois de juin.
Pour le partage des dettes, j'ai vu avec un notaire de ma région mais celui-ci n'a pas voulu s'occuper de mon dossier.
Je ne sais plus comment faire pour lui demander de bien vouloir me donner les sommes dûes.
Quelles sont démarches à faire pour faire valoir mes droits ?
Merci d'avance

Par **jeetendra**, le **08/11/2009** à **11:52**

[fluo]CIDFF AIN[/fluo]
Maison de la Vie Associative
2 boulevard Irène Joliot-Curie - 01000 BOURG EN BRESSE
Tél. 04 74 22 39 64 - Fax 04 74 23 48 38
mail: cidff01@orange.
[fluo]Maison de la Justice et du Droit [/fluo]- 34 cours Verdun - 01000 BOURG EN BRESSE
Tél. 04 74 14 01 40 - lundi de 14h à 17h sur rdv
Bonjour, appelez lundi soit l'Association cidff, soit la Maison de justice et du Droit de Bourg En Bresse, ils tiennent des permanences juridiques et vous aideront à faire respecter vos droits, courage à vous, bon dimanche.

Par **vangogh**, le **09/11/2009** à **09:35**

merci pour le renseignement